



# La Croix

JOSEPH BEGIN, directeur

Montréal, Case postale 1329

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, COLONISATION

## VIVE LE PAPE PIE XI!

Le cardinal Achille Ratti, par 38 voix sur 53, a été élu Pape de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, au septième tour de scrutin, le 6 du courant.

Avant le conclave, il n'était pas un candidat à la papauté, en évidence. Quelques cardinaux à peine avaient jeté les yeux sur lui, mais Dieu l'avait choisi et le Sacré Collège, en prières, inspiré par le Saint Esprit, a ratifié ce choix.

«Dès qu'il fut certain, nous dit une dépêche de Rome, que le cardinal avait obtenu les deux-tiers des votes le cardinal Vannutelli, doyen du sacré Collège, s'est rendu auprès du trône de l'élu. Il était accompagné des cardinaux Logue et Bisleti, doyens des cardinaux-prêtres et des cardinaux-diacres respectivement. Conformément à la tradition, le cardinal Vannutelli lui a demandé en latin s'il acceptait son élection au suprême pontificat et le nouveau pape a répondu: «Puisque c'est la volonté de Dieu, je dois obéir.»

«Alors on a abaissé successivement les baldaquins de pourpre des trônes des cardinaux, sauf celui du nouveau pontife. Cette cérémonie a pour but de démontrer que tout le sacré collège voue obéissance au nouveau chef de l'Eglise. Le cardinal-doyen Vannutelli a ensuite invité le nouveau chef titulaire de la chaire, de Saint-Pierre à dire quel nom il désirait porter durant les années de son pontificat: «Pie XI», a répondu le cardinal Ratti»

S. S. Pie XI est un savant et un diplomate. Les longues années qu'il a passées comme conservateur des archives ambrosiennes à Milan et des archives romaines au Vatican lui ont permis d'approfondir les graves problèmes religieux et sociaux qui s'offrent au monde aujourd'hui. Il parle presque toutes les langues.

En 1918 il était nommé visiteur apostolique en Pologne. Aussitôt arrivé dans l'ancien royaume du brave Sobieski, il y travailla à la réorganisation de l'Eglise. Aussi le peuple polonais fit au visiteur un accueil magnifique. Pour couronner cette oeuvre, le Pape créa, en 1919, deux cardinaux polonais.

Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Pologne furent rétablies et Mgr Ratti fut nommé nonce apostolique.

D'après saint Malachie il est d'une «foi intrépide», c'est-à-dire d'une foi capable de vaincre tous les obstacles, de passer à travers toutes les tempêtes, confiant dans l'avenir, et dans le triomphe définitif de l'Eglise.

Vive donc Pie XI!  
A ses pieds nous déposons respectueusement nos hommages et ceux de tous les lecteurs de la Croix.

JOSEPH BEGIN

## Progressistes et fermiers-unis dans Québec

Il y a eu, le 1er février, à Montréal, une réunion des fermiers-unis de notre province. Il y avait peu de monde et l'enthousiasme y faisait défaut.

On a dû remarquer que le Directeur de la Croix et ses amis n'ont pas assisté à cette convention. Nous en donnons ici la raison.

Dans la Croix du 21 janvier, nous avions dit:

«Le mouvement agraire dans Québec sera canadien-français et catholique.»

Or, le groupe de fermiers-unis, dirigé par M. A.-I. Cléments et M. James Brady, est presque exclusivement anglais et protestant. Nous, Canadiens français et catholiques, nous n'en voulons pas; nous ne voulons pas, non plus, que nos cultivateurs reçoivent leurs inspirations de gens qui ne partagent par nos aspirations nationales et religieuses.

C'est pourquoi nous avons ajouté dans la Croix:

«Nous voulons diriger le mouvement agraire de Québec dans une voie saine et sûre, en faire une puissance patriotique, dans le sens le plus large et le plus noble que comporte ce mot.»

Donc, les progressistes de Québec qui se comptent déjà par milliers et dont la Croix est l'organe n'ont rien de commun avec les Cléments, les Brady les McLachlan et les Arnold, et forment un groupe politique distinct de celui des fermiers-unis.

Les journaux sont priés de prendre note de ce fait.

On nous a demandé de jeter dans notre province les bases d'une vaste association politique et économique des cultivateurs, qui n'exclurait pas les autres classes de la société, qui les inviterait au contraire à coopérer à l'oeuvre commune.

Nous commencerons ce travail dans quelque temps.

JOSEPH BEGIN

## Le Pape de la paix

Le Pape de la Paix est mort le 22 janvier courant, après une courte maladie, une broncho-pneumonie.

Il a régné 7 ans, 4 mois et 19 jours.

Lorsqu'il fut élevé au Souverain Pontificat, le 3 septembre 1914, la guerre ensanglantait l'Europe.

Les Russes avaient envahi l'Autriche, et les Allemands, la Belgique et la France. Tout était à feu et à sang.

Pie X n'avait pu survivre à cette hécatombe mondiale dont il prévoyait le terrible développement.

Benoît XV montait donc sur le trône de Pierre dans des circon-

tances exceptionnellement malheureuses et difficiles.

\*\*\*

Les peuples avaient renié, insulté, bafoué Dieu. Viviani avait voulu «éteindre dans le ciel des étoiles qui ne se rallumeraient plus». Ils devaient être châtiés.

Dieu n'eut qu'à se retirer et à les laisser à eux-mêmes. Et ils s'entregorgèrent comme des bêtes fauves, durant quatre longues années.

S'adressant aux gouvernements, le Pape les supplia de faire cesser cette «horrible boucherie».

Les gouvernements n'entendirent rien. Dieu s'était retiré de leurs conseils. Ils gouvernaient comme des insensés.

Cependant, dans ce déchaînement des esprits, dans ce bouleversement universel de la raison, dans cette tempête terrifiante qui menaçait de jeter irrémédiablement le monde dans l'abîme. Benoît XV était resté le pilote averti et rassurant de la barque de Pierre. Sous sa main humanement frêle, mais divinement puissante, l'Eglise continuait sa course, alors que, autour d'elle, les peuples étaient décimés, les trônes renversés et les empires détruits.

\*\*\*

La charité seule, cette sublime vertu descendue du Ciel avec Jésus-Christ, pouvait sauver le monde. Le Pape prêcha la charité, c'est-à-dire la réconciliation, la paix, l'amour. Il multiplia les oeuvres de secours, et lui-même se fit tout à tous. Il se donna, en un mot, pour sauver l'humanité.

Entre temps, il rappelait aux chefs d'Etat leurs devoirs impérieux. Mais ses conseils ne furent pas entendus.

Quand il parlait de paix, on lui disait: en France et ailleurs, il faut vouloir favoriser l'Allemagne. Son coeur de père saignait à ce reproche infâme. Lui qui aimait tant la France et qui l'avait pour ainsi dire gâtée par ses faveurs, se voyait repoussé par elle.

Mais la France a vite reconnu son erreur.

La guerre finie, les esprits calmés se tournèrent spontanément vers le Pape.

Les coups de la guerre avaient attendri les coeurs les plus durs et ouvert les yeux les plus fermés à la lumière divine.

\*\*\*

Les élections françaises eurent lieu. La majorité des députés élus était favorable à la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège. Des pourparlers commencèrent, les obstacles furent écartés et Benoît XV eut le bonheur, avant de mourir, de voir la France lui offrir un représentant à Rome et lui demander un nonce pour Paris.

Et toute la France, et tout l'univers catholique, aujourd'hui, bénit la mémoire de celui qui, par sa haute charité, ses immenses sacrifices sa magnanime condescendance, a su renouer la tradition qui faisait de la France la fille aînée de l'Eglise, bien que les lois de la séparation votées

en 1918-01-05, causent encore des embarras à la libre action de l'Eglise.

Il ne faut pas oublier, ici, Jeanne d'Arc, canonisée le 13 mai 1920 par Benoît XV, et dont l'intervention au ciel a dû être d'un grand poids en faveur de sa douce France.

\*\*\*

Le Pape est mort; mais vive le Pape!

Dans quelques heures, le successeur de Benoît XV sera choisi.

Et si l'Eglise, aujourd'hui, pleure la mort de son chef bien-aimé; demain, elle aura la joie de présenter ses hommages à Celui qui, au nom du Christ, sera appelé à la gouverner à travers les écueils de la mer du monde.

JOSEPH BEGIN

## Le joug du Ministre de l'agriculture

M. J.-E. Caron craint que les cultivateurs ne secouent son joug politique. Il se fortifie et il s'entoure des canons et de tout l'armement ministériel.

M. Caron est un type étroit d'esprit. Sa politique, aussi, boîte des deux jambes.

Moi, Caron, semble-t-il dire, je me servirai de l'agriculture pour grossir mes affaires politiques; mais vous, cultivateurs, vous n'avez pas le droit d'attaquer la politique pour défendre et servir la cause agraire.

Port de cette prétention de petit roi sans tête et sans terre, il a fait un crime à M. Auguste Trudel, gérant général de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec, d'avoir brigué les suffrages des électeurs, comme progressiste, aux dernières élections fédérales.

Et à la dernière assemblée de la coopérative, à laquelle il a pris part, il a manoeuvré odieusement contre M. Trudel qui, au propre témoignage du ministre de l'agriculture, rendit il y a deux ans, fut l'âme du succès de la Coopérative.

Voilà jusqu'où M. Caron, pousse l'esprit de parti politique!

Mais cet ostracisme aura du retentissement dans toute la province.

Il y a encore des hommes libres dans Québec!

JOSEPH BEGIN

Les titres officiels que portera désormais le cardinal Ratti, élu pape sous le nom de Pie XI, sont les suivants: Evêque de Rome et Vicaire de Jésus-Christ; Successeur de saint Pierre, prince des apôtres; Pontife suprême de l'Eglise universelle; Patriarche d'Occident; Primat d'Italie; Métropolitain de la Province Romaine; Souverain des Domaines temporels de la Sainte Eglise romaine.

## Comment la débâcle du notaire Laberge est venue

Cet escroc de large envergure  
était le bras droit de MM.  
Robb et Mercier dans  
Châteauguay

Le notaire Fortunat Laberge, de Châteauguay, qui a volé le public, ses parents, ses amis et ses concitoyens pour des sommes qui atteindront probablement trois cent mille piastres, n'avait rien de remarquable: il n'avait aucun talent autre que celui de voler sur une haute échelle. Dans cet art il est passé maître! Il fut admis au notariat à un âge avancé, après avoir manqué plusieurs fois ses examens. Mais il menait une vie fastueuse et extravagante.

En politique le notaire Laberge était du côté de l'argent.

M. James-A. Robb et M. Honoré Mercier en firent leur bras droit dans Châteauguay. Il était devenu depuis plusieurs années leur homme à tout faire durant les élections.

Pour le récompenser, naturellement, et l'encourager dans sa besogne plus ou moins avouable, le gouvernement de Québec lui accordait de temps à autre des faveurs. Ainsi il paya grassement ses services, comme notaire, en 1920 lorsqu'il acheta toutes les maisons et le terrain, sis entre les rues Saint-Gabriel, Notre-Dame et Saint-Vincent, à Montréal, pour y construire le nouveau palais de justice.

Aux dernières élections fédérales, dans Châteauguay-Huntingdon, M. James A. Robb se réserva lui aussi les services de ce voleur.

On a vu, alors, le candidat libéral au fédéral, et M. Honoré Mercier, député de ce comté à la législature, se promener sur les hustings avec cet escroc de large envergure, pour combattre M. Bégin qui était candidat progressiste canadien-français.

Notre Directeur ne connaissait que de loin le notaire Laberge; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que cet homme avait une figure de criminel endurci.

Le 6 décembre, jour de la votation, à Châteauguay-Village, M. Bégin, par une accusation directe, devant une soixantaine d'électeurs, en grande partie des rentiers qui avaient confié leurs économies à Laberge, poussa celui-ci au pied du mur.

Quelques jours après, à Châteauguay-Bassin, des amis de M. Bégin commençant à soupçonner que Laberge les volait, comme secrétaire-trésorier, lui demandèrent ses comptes.

Laberge vit alors que son étoile l'abandonnait. Il se sentait surveillé. Il leva le pied au plus vite, laissant la ruine, en arrière

de lui, dans une centaine de familles qui avaient eu une confiance aveugle en lui.

Il a extorqué de l'argent au moyen d'une vingtaine de fausses hypothèques. Il a forgé des faux billets promissaires pour des sommes fabuleuses. Il a volé la commission scolaire, le village et la ville de Châteauguay. Il n'a respecté personne. Ses plus proches parents, qui avaient été bons pour lui, il les a littéralement mis dans le chemin.

Sans l'intervention de notre Directeur, Laberge continuerait encore son triste métier, il ferait d'autres victimes, il sèmerait l'autres ruines, et aggraverait celles qu'il a laissées.

Laberge s'est enfui aux Etats-Unis, dit-on.

Le Procureur Général de la Province va-t-il le laisser, là, jouir tranquillement des escroqueries qu'il a commises dans son pays?

Le gouvernement de Québec a le devoir d'aller chercher Laberge et de le faire punir d'une manière exemplaire par nos tribunaux.

S'il ne le fait pas, c'est qu'il veut protéger encore cet ami politique d'hier, ou c'est qu'il craint d'être lui-même compromis par des révélations nouvelles.

PIERRE BAYARD

## Sa vie pour la paix du monde

Quelques heures avant que Benoît XV mourût, l'entourage du Pape s'étant mis en prières auprès de l'auguste malade, le docteur Battistini dit au Souverain Pontife qu'ils priaient pour la paix du monde. Benoît XV s'est alors écrié:

«Nous offrons volontiers notre vie pour la paix du monde.»

Ensuite, il s'est retourné sur le côté, regardant ceux qui priaient autour de lui.

## Le pape préparait un message à la conférence de Gênes

Le «Popolo Romano» se dit en mesure d'assurer, grâce à une indiscrétion d'une personne de l'entourage du pape, que le jour même où il s'agit, le Saint-Père avait commencé à écrire au cardinal-archevêque de Gênes une lettre dans laquelle il avait l'intention d'exposer le point de vue du Saint-Siège sur les principaux problèmes de la reconstruction européenne. La lettre devait être envoyée la veille de l'ouverture de la Conférence de Gênes et aurait contenu une invitation directe aux chefs de gouvernement à tenir compte de la responsabilité que chacun a devant Dieu.

# L'OEUVRE DE BENOIT XV

Deux jours après son couronnement, S. S. Benoît XV prenait la parole en faveur de la paix. S'adressant aux catholiques du monde entier, à l'exemple de son prédécesseur, il leur demanda de prier pour la fin du terrible fléau de la guerre, en invoquant surtout la sainte Vierge.

Non seulement le Pape demanda la conclusion de la paix mais, en attendant, il s'occupait d'améliorer le sort des prisonniers de guerre, dans les deux camps.

Le premier novembre 1914, S. S. Benoît XV publia sa première encyclique à l'épiscopat du monde entier. Ce document pontifical, impatientement attendu, dit aux fidèles du monde entier les sentiments dont le cœur du Pontife a été envahi lors de son élection; il retrace les horreurs de la guerre, en recherche les causes et en désigne quatre principales: a) le refroidissement de la charité, b) le mépris de l'autorité, c) l'antagonisme des classes, et d) le désir effréné des richesses.

Le Pape parle aussi d'une autre guerre, plus désastreuse que la première, celle qui tue les âmes et indique les moyens d'y remédier. Il recommande le développement des associations catholiques et renouvelle les revendications de ses prédécesseurs au sujet de l'indépendance du Saint-Siège.

\*\*\*

S. S. Benoît XV approuva le 20 mars 1915 le concordat signé sous Pie X, avec la Serbie. Ce concordat est entré en vigueur le 10 juillet 1915.

\*\*\*

Le 10 août 1915, Benoît XV accordait, par la constitution pontificale *Incruentem Altaris sacrificium*, de célébrer trois messes le deux novembre, pour le soulagement des fidèles défunts.

\*\*\*

Par un *Motu proprio*, daté du quatre novembre 1914, Benoît XV institua une nouvelle congrégation des Séminaires et des Etudes universitaires, congrégation qui ne s'occupe que des séminaires, des clercs et de toutes les questions qui s'y rapportent.

\*\*\*

Codifié par ordre de Pie X, le nouveau «droit canonique» a été promulgué par la constitution apostolique *Providentissima* de Benoît XV, du 27 mai 1917.

\*\*\*

Benoît XV, pour montrer sa volonté de donner une nouvelle impulsion à un dessein qui avait été une des plus grandes pensées de Léon XIII et de Pie X, créa, le premier mai 1917, une nouvelle congrégation romaine, dite de l'Eglise orientale. Le quinze octobre suivant il institua, à Rome, un institut pontifical pour les études orientales.

\*\*\*

Benoît XV savait plus que tout autre que la prédication de Notre Seigneur et celle des Apôtres avait changé la face du monde, et quela continuité de cette prédication produirait les mêmes effets qu'à son origine. Par son encyclique *Humani generis redemptionem*, en date du quinze juin 1917, il souligne les défauts actuels de la prédication et indique

ce qu'il faut faire pour que cette prédication produise les effets désirés.

\*\*\*

S. S. Benoît XV a publié des encycliques sur saint Jérôme et les Ecritures saintes, et sur les Tiers-Ordres franciscain et dominicain.

\*\*\*

Comme nous l'avons dit plus haut, S. S. Benoît XV a travaillé sans relâche en faveur de la conclusion de la paix. Au cours de la guerre, il adressa de nombreuses exhortations au monde entier pour exciter à la prière et faire cesser le terrible fléau.

Le premier août 1917, il lança une note à tous les belligérants, leur demandant de mettre bas les armes et leur suggérant des bases d'entente.

Peu après la signature de l'armistice, le premier décembre 1918, il publiait une encyclique demandant des prières en faveur de la conférence de la paix.

Au cours de cette conférence, à laquelle il n'avait pas été invité, il travailla cependant en faveur de l'humanité et, par l'intermédiaire de monseigneur Cerretti, obtint de grands avantages pour les catholiques.

Le vingt-trois mai 1920, il publiait une nouvelle encyclique sur la paix. Dans cette lettre il annonçait que, pour un bien de paix, il allait réformer les usages diplomatiques pour la réception au Vatican des chefs d'Etat catholiques. Ceux-ci peuvent maintenant être les hôtes du Roi d'Italie et être reçus par le Pape.

\*\*\*

S. S. Benoît XV a fait des améliorations et de nouveaux aménagements dans les jardins du Vatican. Plusieurs statues y ont été érigées.

Le vingt-deux mai 1917 eut lieu l'inauguration de la poste par aéroplane de Rome à Turin.

En décembre 1917, sur un désir du Saint-Père, on a organisé l'éclairage électrique de la chapelle Sixtine et de la chapelle Pauline, du Vatican.

\*\*\*

Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et Monaco, interrompues depuis 1911, ont été reprises à la fin de 1915.

En juillet 1916, le jeune négus Yassou de l'Ethiopie recevait une mission pontificale qui lui portait une lettre autographe du Pape et lui remit le Grand-Cordon de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

Monseigneur Petrelli, délégué apostolique aux Philippines, représenta le Souverain Pontife aux fêtes du couronnement du Mikado (empereur du Japon) en novembre 1915.

A la fin de 1916, sir Henry Howard, ambassadeur anglais au Vatican, est remplacé par le comte de Salis.

Le 27 mai 1918, S. S. Benoît XV a reçu la visite de S. A. R. le prince de Galles avec qui il a eu une entrevue de quinze minutes. Le dernier Souverain anglais reçu au Vatican a été le roi Edouard VII, en 1903, sous le pontificat de Léon XIII.

En 1918 a eu lieu la reprise des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le Portugal.

Des relations ont aussi été nouées avec la Lettonie, la Yougo-Slavie, la Tcheco-Slovaquie, le Paraguay, la Roumanie, etc.

Enfin, sous Benoît XV, ont été reprises après un intervalle de quinze années, les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la France. Monseigneur Cerretti a été nommé nonce à Paris, et M. Jonnard, ambassadeur au Vatican. Cette dernière action est considérée

comme une des plus importantes du pontificat de Benoît XV.

En ces derniers temps les journaux ont parlé d'une autre importante réconciliation: celle du Saint-Siège avec l'Italie. On a dit que le Saint-Père était sur le point de la réaliser. Il a de fait atténué la rigueur du protocole régissant l'ordre des visites, des souverains et ambassadeurs.

\*\*\*

Depuis le début de son pontificat, S. S. Benoît XV a érigé six préfectures apostoliques, trois prélatures nullius, vingt-trois vicariats apostoliques, vingt évêchés, sept archevêchés et une délégation apostolique. (Ces chiffres ne comprennent pas ceux de l'année mil neuf cent vingt-et-un.)

\*\*\*

Au cours de son pontificat, S. S. Benoît XV a promulgué la béatification du bienheureux Joseph-Benoît Cottolengo, (29 avril 1917), de la bienheureuse Anne de St-Barthélémy, carmélite, (6 mai 1917), de la bienheureuse Louise de Marillac, veuve Legras, fondatrice des Filles de la Charité, (23 mai 1920), du bienheureux Olivier Plunkett, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, (23 mai 1920), des bienheureux Martyrs noirs de l'Ouganda, 22, (6 juin 1920), des bienheureuses Filles de la Charité d'Arras, 4, et Ursulines de Valenciennes, 11, (13 juin 1920), la canonisation de saint Gabriel dell'Addolorata, (Possenti), Passioniste, (13 mai 1920), de sainte Marguerite-Marie Alacoque, visitandine, (13 mai 1920), de sainte Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans, (16 mai 1920).

Le cinq octobre 1920, S. S. Benoît XV déclarait saint Ephrem docteur de l'Eglise universelle, par l'encyclique *Principi apostolorum Petro*.

Il y eut aussi plusieurs confirmations de culte.

Le onze juillet 1921 eut lieu la proclamation de l'héroïcité des vertus du vénérable Marcellin Champagnat, fondateur des Petits-Frères-de-Marie. Le quatorze août dernier, le Pape proclamait l'héroïcité des vertus de sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, du Carmel de Lisieux.

L'introduction de la cause de Marie-Bernadette Soubirous eût lieu le 27 juin 1921.

## La destruction des institutions religieuses

Plus dangereuse et plus désastreuse que les révolutions qui ont bouleversé l'Europe Centrale, est la destruction méthodique des institutions chrétiennes qui a résulté de ces bouleversements. Les forces de la révolution furent dirigées non seulement contre les anciennes constitutions politiques de l'Europe mais aussi contre la religion catholique.

La monarchie catholique a été renversée et le pouvoir des loges franc-maçonnes a triomphé non seulement du trône mais encore de l'autel. En Autriche, ce triomphe a été partiellement entravé par le mouvement social chrétien qui est encore assez fort. Il se fait une belle lutte pour la défense des institutions catholiques, en particulier des institutions d'éducation.

Les règlements scolaires de l'ancien régime étaient basés sur le principe que l'éducation doit être morale et religieuse. Lorsque les socialistes arrivèrent au pouvoir après le renversement de la monarchie, ils entreprirent une réforme scolaire. Glockel était à la tête

de ce mouvement. Cette réforme se fit selon les doctrines modernes du socialisme. L'Eglise perdit alors l'influence qu'elle possédait sur l'éducation. Les élèves catholiques ne furent plus obligés d'assister aux offices religieux.

La presse maçonnique exigea l'abolition de l'enseignement religieux dans les écoles. Sous le titre «Plus de lumière», un professeur de Vienne écrivait ce qui suit dans l'un de ces journaux: «Qu'est-ce qui nous fait hésiter à demander l'abolition de l'enseignement religieux? Ne constatons-nous pas aujourd'hui qu'il a été impuissant à prévenir la déchéance morale de l'humanité? Les peuples qui se sont entretués au cours de la dernière guerre n'ont-ils pas reçu un enseignement religieux dans leur enfance? A quoi cela leur a-t-il servi? Parents, combattez tout enseignement religieux?»

Le ministre socialiste de l'Instruction Publique, Glockel, fit la déclaration suivante au parlement autrichien le 25 juillet 1919: «Pour aucune raison je ne discontinuerai pas la lutte pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette question ne doit pas être décidée par les experts, mais par la proportion politique des forces.» Heusement pour l'Autriche, les élections d'octobre 1920 changèrent cette proportion de telle sorte que le parti social-chrétien devint le plus fort au parlement autrichien. Cependant le socialisme est encore la grande force de l'Etat.

Avant le renversement de la majorité socialiste du parlement, le ministre de l'Instruction Publique publia un ukase mettant en force un changement complet du programme scolaire. On a introduit un nouveau système d'éducation. D'après ce système, l'enfant recevra une «instruction générale». Les élèves désignés par l'Etat pourront suivre le cours secondaire pour ensuite passer à l'université. Ceci montre que l'état veut s'arroger le droit de choisir les élèves qui recevront un enseignement supérieur, refusant ainsi aux parents le droit de choisir la profession de leurs enfants.

Un distingué professeur catholique, le Rév. Père H. Giese, fit à ce sujet la déclaration suivante: «Cette nouvelle organisation de l'instruction publique en Autriche est une violation flagrante des droits des parents. Il n'y a pas de doute que les élèves pauvres qui sont doués devraient être admis à un enseignement supérieur, mais ceci ne devrait jamais aller jusqu'à empêcher les parents de choisir la profession de leurs enfants. S'il appartient exclusivement aux professeurs à décider quels sont les élèves qui devront suivre un cours supérieur, les parents n'ont rien à dire. Mais le talent que le professeur découvre chez un enfant n'est pas la seule chose à considérer. On sait en effet, que souvent un enfant qui dans sa jeunesse donnait de grandes espérances n'a fait rien de bon plus tard, tandis qu'un enfant médiocrement doué, a rendu plus de services à l'Eglise et à la patrie. La réforme scolaire socialiste a complètement oublié tous ces facteurs de l'éducation, ce qui rend cette réforme fautive. Ceux qui veulent donner à l'état un pouvoir exclusif sur la jeunesse sont en contradiction directe avec les principes catholiques. Les droits des parents sont sacrés; nous devons les défendre et c'est ce que nous ferons.»

Le recteur de l'Université de Vienne et les professeurs catholiques ont refusé de se conformer à cette réforme socialiste.

Le ministre actuel de l'Instruction publique essaie d'entraver le mouvement. Il a donné ordre que cette nouvelle méthode d'enseignement ne soit mise en vigueur que dans certains cas et avec l'approbation des parents. A Vienne cependant ce système est en vigueur. Les ca-

tholiques le combattent.

Tous ces conflits nous montrent ce qu'est le nouveau Europe Un esprit fanatique, hostile à la religion catholique, se manifeste chez ceux qui dirigent les peuples. On constate ce fait en Autriche, en Tcheco-Slovaquie, en Allemagne. Les catholiques de Yougo-Slavie et de Roumanie ont aussi à lutter pour défendre leurs écoles. Quoique le bolchévisme n'ait pas réussi à s'implanter en maître dans le centre de l'Europe, un autre ennemi, aussi dangereux pour l'Eglise, veut dominer les masses et déchristianiser les peuples.

## La prophétie de Saint Malachie

Cette prophétie que nous avons déjà publiée dans la *Croix*, a été découverte par Arnold de Wyon, un savant bénédictin, en 1590. Elle a pour titre: «La prophétie de la succession des papes depuis Clément II, 1143, jusqu'à la fin du monde.»

Et selon saint Malachie, nous serions éloignés de la fin du monde par le règne de huit papes seulement. On se rappelle que les prophéties faites sur les trois derniers papes étaient les suivantes: Léon XIII, *lumen in coelo*; Pie X, *ignis ardens*; Benoît XV, *religio depopulata*. Voici les caractéristiques que donne saint Malachie sur les papes à venir:

- 1.— *Fides in trepida* (foi intrépide) pour le pape Pie XI choisi au dernier conclave.
- 2.— *Pastor angelicus* (pasteur angélique).
- 3.— *Pastor et nauta* (pasteur et pilote).
- 4.— *Flos florum* (la fleur des fleurs).
- 5.— *De medietate lunae* (de la moitié de la lune).
- 6.— *De labore solis* (du travail du soleil).
- 7.— *De gloria olivae* (de la gloire de l'olive).

Le dernier pape dont la caractéristique n'est pas mentionnée. La prophétie apocryphe de saint Malachie se termine avec cette phrase annonciatrice de la fin de l'existence du monde:

«A la fin de la persécution de la sainte Eglise Romaine, siègera Petrus Romanus qui fera paître les brebis au milieu de grandes tribulations après lesquelles la ville au sept collines sera détruite et le Juge terrible jugera le peuple.»

## Pourquoi l'eau des mers est-elle salée?

La revue *Ciel et Terre* a consacré récemment une intéressante étude à ce sujet. Il en résulte que la salinité des eaux de l'Océan doit être considérée comme une propriété originelle. La teneur de l'eau de la mer en sel est de 3,5 pour 100 environ. Si donc par évaporation hypothétique l'eau disparaissait, l'Océan donnerait une couche de sel de 60 mètres d'épaisseur environ recouvrant tout le globe. Suess a émis l'idée que les substances minérales que l'on retrouve aujourd'hui dans les eaux de l'Océan y ont été amenées par des éjections volcaniques dans les premières phases de la formation de notre globe.

Après chaque éruption du Vésuve le cratère se recouvre d'une couche blanche et brillante de sel marin et les volcans de l'Amérique

du Sud rejettent dans l'atmosphère d'énormes quantités d'acide chlorhydrique. On l'évalue à 30,000 kilos par jour pour le Puraci. Ces phénomènes tendent à confirmer l'hypothèse de Suess, car l'activité volcanique restreinte aujourd'hui à quelques points du globe doit avoir été générale avant qu'aucune vie organique n'existât. Les gaz intérieurs à la carapace solidifiée se faisaient jour à la surface et lui amenaient ces milliers de kilogrammes de chlorure que nous trouvons aujourd'hui dans les eaux de l'Océan. Ces milliers de kilogrammes se trouvaient donc «dès le commencement», et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'«état primitif et initial» qui ne s'est pas modifié depuis.

## De l'utilité de la neige en agriculture

La neige, odieuse aux gens des villes, est bénie de l'agriculteur, pour peu qu'elle arrive, du moins, en temps favorable.

La neige qui tombe en plein hiver joue un rôle des plus utiles. Dans sa chute, elle emmagasine de l'ammoniaque et des composés oxygénés de l'azote, qu'elle recueille dans l'air: elle les apporte au sol. Par là même, son action est fertilisante. Lorsqu'elle demeure quelque temps sur le sol, elle empêche l'évaporation de l'ammoniaque contenu dans la terre et dans les engrais.

Cette action fertilisante de la neige est toutefois moindre que son action protectrice contre le froid, et que son action sur la régénération des sources.

«Sous la pluie la faim, sous la neige le pain», dit un vieux proverbe. Une couche de neige étendue sur la terre fait l'effet d'un véritable matelas, qui s'interpose entre les jeunes pousses et l'air froid. La neige emprisonne une grande masse d'air, mauvais conducteur de la chaleur. Elle est ainsi trois fois plus mauvaise conductrice que l'eau, et dix fois plus que la glace. Sous ce matelas, l'air se maintient beaucoup plus tiède qu'à l'extérieur. Un thermomètre placé sous une couche de neige accuse avec l'air libre une différence de plusieurs degrés.

La pluie est indispensable à la germination. Elle est nécessaire pour remplir les ruisseaux. Mais son action n'est pas durable. La neige, en fondant lentement, fournit au sol pour un long temps la quantité d'eau qu'il doit absorber. C'est elle qui rend de nouveau fécondes les sources épuisées par les chaleurs de l'été.

Que l'agriculteur donc se félicite de voir ses champs recouverts de neige. C'est pour lui la promesse d'une récolte favorable, d'un été où il n'aura point trop à souffrir de la sécheresse.

GUY DESRABLAYS

## Les chapeaux de bois

L'innovation vient du Japon. On y fabrique actuellement des canotiers en tresses de bois, exceptionnellement légers, confortables, économiques et durables. L'été dernier, on en vit quelques exemplaires à Londres, où, il faut bien le dire, ils n'eurent d'abord qu'un succès de curiosité. Un correspondant japonais nous affirme que de grosses commandes ont été passées cette année par des commerçants de la Cité et même de Berlin. Il ne restera plus aux Européens qu'à concurrencer le chapeau en bois par le chapeau en aluminium!

## Ce qui fait la supériorité de nos colléges

Un officier supérieur d'Université disait un jour en Angleterre dans un rapport sur l'état des études: «Les Anglais veulent avec raison que l'enseignement soit avant tout une éducation». Or, de tous les moyens qui conduisent à ce but, les lettres classiques sont d'après eux le plus puissant. Sur ce point les meilleurs esprits des pays les plus civilisés sont d'accord.

Que les cours purement commerciaux soient nécessaires, c'est incontestable: ils répondent aux premiers besoins des populations. Les jeunes gens y vont prendre des connaissances indispensables. Beaucoup moins longs que les cours classiques, ils permettent aux enfants dont les familles sont peu fortunées de se diriger plus tôt vers les carrières que le Ciel leur destine et dont il leur inspire le goût. Studieux au collège; ils le seront encore auprès du patron qui les emploie, et cet esprit de travail, uni à l'amour du devoir leur vaut, outre l'estime et la confiance, des émoluments qui dédomagent leurs familles et leur donnent à eux-mêmes un nouveau courage pour de nouvelles ascensions.

C'est ainsi qu'ont débuté le plus grand nombre de nos hommes d'affaires. Pleins d'une légitime ambition, ils ont conquis un à un tous les succès de leur carrière. Notre maison (le Collège de Lévis) a donné à plusieurs d'entre eux le savoir qu'ils sont venus lui demander, et s'ils n'ont suivi ses leçons que pendant quelques années, ils y ont du moins puisé assez de connaissances pour se croire obligés à la gratitude.

Mais combien de nos hommes d'affaires n'ont-ils pas déploré au fond de leur conscience sinon en public de n'avoir pas étudié davantage dans leur jeunesse? Pressés par les besoins de la vie, ou impatientes d'en atténuer les rigueurs, peut-être même trompés par les illusions d'un âge trop tendre, ils ont amèrement regretté, après s'être élançés dans la carrière, de n'avoir pas fait ce cours classique dont ils appréciaient main-

tenant les trésors et qui leur eût été si profitable. Lequel de nos gérants de banque ou chef de grande maison de commerce, [quels que soient ses talents ou les succès déjà acquis, ne s'est pas senti inférieur, à certains jours de sa vie, au milieu des relations qu'il a dû contracter, ou des discussions sur d'importantes entreprises à mettre au jour ou à poursuivre avec plus de vigueur? Ces hommes richement doués du côté de l'esprit avaient su pourtant se frayer un chemin avec succès et honneur. Mais quelque chose manquait à leur formation: et, comme eux-mêmes l'ont avoué, ils eussent été de taille à conduire un mouvement, à dominer une situation, si, dès leur jeunesse, ils avaient pu par le cours classique aguerri davantage leur esprit au contact des belles intelligences de l'antiquité.

Aussi plusieurs d'entre eux n'ont pas voulu se contenter des études primaires du premier âge. Placés dans des milieux qui réclamaient le plus de ressources intellectuelles possibles, ils se sont mis courageusement au travail. Grâce à une volonté ferme, à une application constante, ils sont devenus des hommes réellement instruits, aussi capables de convaincre et de persuader par la parole que de conduire leurs affaires avec prudence et méthode. Mais ceux-là seuls peuvent dire ce que leur savoir a coûté d'efforts et de persévérance dans le travail. Combien leur auraient été plus fertiles encore et plus agréables les longues heures consacrées à parfaire leurs études, s'ils avaient pu en temps et lieu se donner l'entraînement qu'offre la formation classique? Doués de facultés puissantes, ils eussent rendu à leurs concitoyens des services plus éclatants et plus durables. Aussi, plus que tout autre sont-ils en état d'apprécier tout ce que peut donner de vigueur et de lustre à l'esprit une telle formation. Et bien loin d'en détourner les jeunes, ils en proclament ardemment les bienfaits, et ne voudraient jamais consentir à ce que leurs fils fussent privés d'une culture dont ils reconnaissent chaque jour les immenses avantages.

C'est qu'en effet le cours classique seul donne la véritable formation intellectuelle. Avant d'entreprendre la lutte pour la vie, le jeune homme aujourd'hui plus que jamais doit être mis en possession de tous ses moyens. Si, pour donner au corps la souplesse et la vigueur, il faut l'entraîner par une suite d'exercices méthodiques, pour donner aux facultés de l'es-

prit l'ampleur et la force, l'entraînement rationnel n'est pas moins nécessaire. Or, quel entraînement plus gradué, plus logique, et mieux fondé sur l'expérience que ces études qui ont donné au monde tant de solides penseurs, et de vrais grands hommes? L'enfant bien doué de la nature qui entre en contact avec les beaux génies de la civilisation grecque et latine, comme le lui permet un cours classique bien organisé, se transforme intellectuellement, et décuple pour ainsi dire la puissance de sa pensée. Il n'étudie pas ces langues pour apprendre à les parler plus tard au sortir du collège, il les étudie pour faire entrer en lutte son intelligence avec celles des plus grands siècles littéraires; et dans ses efforts quotidiens pour élever sa pensée à la hauteur de la leur, pour modeler sa façon de dire sur les plus belles formes de langage des génies de l'antiquité, toujours vaincu dans ces combats, il formé et élève son idéal, affirme son goût, aiguise son esprit et le rend capable des plus grands et des plus fructueux efforts. C'est une sorte de gymnastique qui agit sur les facultés de son âme, comme l'autre agit sur les muscles de son corps. Ses études terminées, le grec et le latin ne seront peut-être plus l'objet de ses soucis, mais il en conservera l'empreinte; l'inoculation aura fait son office, selon l'expression d'un fin lettré, «pour préserver de la maladie de l'ignorance, de la médiocrité de la pensée, de la dégradation du goût et des nobles sentiments.»

Une pareille formation ne peut laisser personne indifférent. Le collège de Lévis veut sans doute rendre de plus en plus efficace le cours commercial qu'il possède et l'où sont sortis un grand nombre d'hommes d'affaires remarquables. Mais le cours classique n'en gardera pas moins ses préférences. Il a ouvert les portes des carrières libérales à trop de brillants élèves pour s'exposer à encourir de leur part le reproche d'être resté à mi-chemin quand il eût dû atteindre les hauteurs. Donner une formation complète à tous ceux qui ont les moyens intellectuels et pécuniaires, telle est son ambition. Le peuple de Lévis et les anciens élèves lui en fourniront les moyens: ils ne sauraient faire oeuvre ni plus utile, ni plus honorable.

A. MARCOUX, ptre.

L'Echo du Collège

## LITURGIE

### Bénédictio des Rosaïres

Q — Parmi les privilèges dont jouissent les prêtres enrôlés dans «l'Union du Clergé en faveur des Missions chez les Infidèles», il y a celui «de bénir extra Urbem, par un simple signe de croix, les chapelets, les rosaïres, les croix, les crucifix, les médailles et les petites statues, leur appliquant les indulgences apostoliques promulguées dans le Bulletin officiel des Actes du Saint-Siège en date du 5 septembre 1914». Cette expression bénir les rosaïres est-elle synonyme de celle de rosarier les chapelets, et celui qui, en vertu de la concession ci-dessus, bénit les rosaïres leur applique-t-il ipso facto les indulgences dites du Rosaire?

R. — Il ne faut pas confondre ces deux choses: bénir un objet de piété et l'indulgentier. La simple bénédiction peut se donner et se donner en effet à une foule d'objets qui ne peuvent pas être indulgentiers. Lorsque l'objet à bénir est apte à être indulgentier, il suffit dans la plupart des cas que le prêtre, dûment autorisé, fasse un signe de croix sur l'objet à bénir en disant: *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, Amen.* S'il s'agit d'appliquer à des objets de piété les Indulgences apostoliques, ou les indulgences de sainte Brigitte, il n'est même pas nécessaire de prononcer ces paroles; il suffit que le prêtre fasse de la main un signe de croix sur les objets à indulgentier et qu'il ait l'intention de les bénir et de leur appliquer les indulgences. Cependant d'un simple signe de croix, on ne peut pas appliquer aux chapelets les indulgences du Rosaire. (Il ne suffit pas, dit Beringer (Les Indulgences, IIIe édition. Vol. I, page 402) de faire un simple signe de croix sur les objets à bénir quand une formule spéciale est prescrite. Cette prescription existe pour les rosaïres des Dominicains. Le prêtre qui veut indulgentier ces chapelets doit, de toute nécessité, se servir de la formule usitée dans cet ordre.)

Le pouvoir d'appliquer les Indulgences apostoliques qu'ont les prêtres enrôlés dans «l'Union du Clergé en faveur des Missions chez les infidèles» comprend-il aussi celui de rosarier les chape-

lets?

Certainement non. Appliquer les Indulgences Apostoliques signifie seulement attacher aux objets de piété les indulgences que depuis Benoit XIII, chaque nouveau pape fait publier en arrivant au souverain pontificat, et qui sont attachées aux objets bénis par lui. Le dernier catalogue, comme vous l'indiquez dans votre consultation, a paru dans les Acta Ap. Sedis du 17 septembre 1914. Il diffère peu de celui de Léon XIII que l'on peut trouver dans Beringer, ibid, page 474. Pour rosarier les chapelets, il faudra donc un pouvoir spécial émané soit du Saint-Siège, soit des Dominicains eux-mêmes, ou être membre de la «Pieuse Union de Saint-Joseph». Le prêtre qui fait partie de la «Pieuse Union» peut en effet appliquer aux chapelets les indulgences du Rosaire.

Semaine Rel. de Québec.

## La lutte scolaire en Angleterre

On prévoit pour les catholiques anglais de nouvelles difficultés au sujet de leurs écoles. M. Thomas Davies, membre du Parlement pour Gloucestershire, a proposé un amendement au Bill de 1918. Déjà le projet de cet amendement était connu et les laïques catholiques s'y sont opposés; mais la majorité des anglicans et un certain nombre de dissidents le soutiendront au Parlement et les catholiques sont invités à préparer leur résistance.

D'après le Catholic Education Council, d'accord avec les Evêques, ce projet serait la ruine systématique de toute instruction religieuse donnée dans les écoles; les enfants catholiques pourraient être retirés des leurs propres écoles et répartis dans les écoles voisines; le contrôle qui, soi-disant, s'exercerait pour garantir l'instruction religieuse serait illusoire et insuffisant et n'offrirait aux parents catholiques aucune sécurité. Donc, conclut l'article, tout projet réligé dans cet esprit, doit être rejeté et combattu; les écoles qui ont nécessité tant de sacrifices doivent être sauvées. L'«Univers» abonde dans le même sens; le danger qui menace les écoles catholiques n'est pas d'hier: l'amendement est res-

té en suspens, comme une perpétuelle menace, depuis quelques années.

L'Evêque de Salford, au cours de sa dernière tournée pastorale, a exhorté les catholiques à étudier la question et à préparer leur défense. Les dissidents sont contre eux dans cette question et les anglicans sont disposés à accepter le bill. «Nous sommes donc pratiquement seuls pour défendre ces écoles, que nous avons bâties malgré notre pauvreté», conclut l'Evêque.

Il se trouve en ce moment qu'il n'y a dans la chambre des Communes anglaises qu'un petit nombre de catholiques, ce qui ajoute à la gravité de la situation.

## Le Rév. Père Ernest Tourangeau

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le Rév. Père Ernest Tourangeau, ancien provincial des Oblats, décédé à Lachine, le 7 du courant, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec résignation. Ses funérailles ont eu lieu à Ville LaSalle.

### Un discours de M. Wood

M. Wood a fait un discours dont nous détachons les lignes suivantes.

«Le monde présente aujourd'hui d'étranges anomalies. Des millions d'êtres humains meurent de faim au milieu de l'abondance, et des millions d'autres sont menacés par la famine, tandis qu'un grand nombre encore vivent dans la crainte et l'incertitude redoutant le cataclysme qui menace l'univers. De nombreuses nations ont été entraînées dans le gouffre de la ruine financière, d'autres sont menacées du même sort et sont écrasées par le poids de leurs dettes. L'équilibre financier a été rompu et la grande masse du peuple plie sous le fardeau des impôts.

«Ceux qui espéraient que la grande guerre et les conditions qu'elle a fait naître ramèneraient l'humanité à de meilleurs sentiments ont été trompés dans leur attente. Le monde est resté tel qu'il était auparavant, animé par les mêmes passions, poussé par les mêmes instincts.»

## Un conseil de Pie X à méditer

«C'est un fait qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux im-

pies. En vain vous bâtirez des églises, vous prêcherez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale, sincère.» — S. S. PIE X.

## NOTE IMPORTANTE

Pour cesser de recevoir la Croix, il faut renoncer formellement à son abonnement. Il ne suffit pas de refuser un numéro qui arrive par la poste ou qui souvent n'arrive pas. Il faut donner avis à l'administration de la Croix, verbalement ou par écrit.

Ce qu'il ne faut pas oublier

«Ceux qui écrivent et répandent des journaux et publications, qu'animé l'esprit catholique, méritent bien de la religion et de l'Eglise.» — LEON XIII.

Votre contribution à la «CROIX» est-elle payée?

SUR LA

## Question de la Guerre

comme sur toutes les autres questions

La «Croix» s'inspire

A ROME

Et se documente aux

Meilleures sources d'information.

## L'IDÉAL CATHOLIQUE

Grande revue illustrée

paraissant le 15 de chaque mois

Très attrayante et très instructive

Littérature irréprochable

ABONNEMENT: 1 an, \$3.00

ADRESSE:

L'IDÉAL CATHOLIQUE

45 rue Saint-Gabriel, Montréal.

## Haute Qualité Bas Prix LES FOURRURES

SONT MAINTENANT UNE NÉCESSITÉ

Nos manteaux, pèlerines, tuniques, mantes et parures de printemps possèdent le charme d'une particulière distinction.

L'élégance des fourrures Desjardins est plus caractéristique et plus prenante que jamais dans nos nouveaux modèles avant-coureurs des modes d'hiver.

Nos prix sont plus bas que vous n'osiez l'espérer. Cela est dû à la prévoyance qui nous a fait emmagasiner, longtemps à l'avance, un stock considérable de peaux dont nous pouvons aujourd'hui disposer au grand bénéfice de notre clientèle.

Chas Desjardins & Cie

Limitée

130 RUE SAINT-DENIS

# L'Évangile

Le Dimanche de la Septuagésime

Évangile selon S. Matthieu

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique, et il leur dit: Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable: et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième heure et la neuvième, et il fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant trouvé d'autres, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté? C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers, et payez-les, en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage, mais ils ne reçurent tous qu'un denier; et en le recevant ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure et vous leur avez donné autant qu'à nous qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami je ne vous fais point de tort: n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous: je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

## Calendrier de la quinzaine

- Dimanche, 12.— Septuagésime.
- Lundi, 13.— Ste Catherine de Ricci, v.
- Mardi, 14.— Prière de N. S. J.-C. S. Hildephonse.
- Mercredi, 15.— SS. 26 MM. Japonais.
- Judi, 16.— S. Onésime, év.
- Vendredi, 17.— S. Sylvain, ab.
- Samedi, 18.— S. Siméon, év. et m.
- Dimanche, 19.— Sexagésime, S. Gabin, év. et m.
- Lundi, 20.— S. Eucher, év.
- Mardi, 21.— Com. de la Passion de N. S. S. Séverin, év. et m.
- Mercredi, 22.— Chaire de S. Pierre à Antioche.
- Judi, 23.— S. Pierre Damien, év. et d.
- Vendredi, 24.— S. Mathias, ap.
- Samedi, 25.— S. Félix III, pape.

Voici la durée des conclaves depuis Benoît XIV jusqu'à Benoît XV:

- Benoît XIV, 5 mois; Clément XIII, 2 mois; Clément XIV, 3 mois; Pie VI, 4 mois; Pie VII, 6 mois; Léon XII, 3 semaines; Pie VIII, 3 semaines; Grégoire XVI, 6 semaines; Pie IX, 3 jours; Léon XII, 2 jours; Pie X, 3 jours; Benoît XV, 3 jours.

# AUTOUR DU PAPE

Le couronnement de S. S. Pie XI aura lieu le 12 février courant.

o o o

Le cardinal Gasparri demeure secrétaire d'Etat du Saint-Siège.

o o o

Le prince Chigi-Albani, commissaire du conclave, par ordre du secrétaire du conclave a publié le communiqué suivant au sujet de la première bénédiction que le Pape donna au monde:

«Sa Sainteté le Pape Pie XI, tout en gardant toute réserve en faveur des droits inviolables de l'Eglise et du Saint-Siège, droit qu'il promet par serment de défendre, a donné sa première bénédiction du balcon extérieur de la place de Saint-Pierre dans l'intention spéciale que sa bénédiction soit adressée non seulement à ceux qui se trouvaient sur la place et non seulement à ceux qui se trouvaient à Rome et en Italie, mais à toutes les nations et à tous les peuples et fasse connaître à l'univers entier le désir et l'annonce de cette paix universelle que nous désirons tous si ardemment.»

o o o

S. S. Pie XI naquit à Desio, village situé à quelque distance de Milan. Son père, Francesco Ratti, directeur d'une fabrique de soie, n'est pas riche, mais vit confortablement. Le Pape est le troisième d'une famille de six enfants, dont deux seulement, à part le nouveau pape, survivent, Fermo, l'aîné, et Camilla, la benjaminie.

Le pape a passé son enfance à Desio où le correspondant d'un journal s'est fait montrer l'école qu'il fréquenta. Le printemps et l'été, l'instituteur, le Père Voluntary, lui donnait des leçons en plain air.

Un nouveau pape aime toujours son village natal. Il le visitait chaque été et en septembre dernier avant de faire son entrée solennelle à Milan, après avoir été créé cardinal, il passa quelques jours dans son village natal à la maison d'un ami, avocat retiré.

Le journaliste rendit visite à l'avocat et eut une courte conversation avec lui.

«Achille et moi, dit-il, nous étions amis. Je puis vous dire bien des choses de nos jeux et de nos escapades. Depuis son enfance, le nouveau pape s'est toujours fait remarquer par son amour des livres et des montagnes et je vous assure qu'il serait difficile de dire ce qu'il aime le mieux des deux. A l'âge de dix ans, il avait l'habitude de faire des excursions sur les collines et il se faisait remarquer par son habileté et son endurance.

«De nos collines il se tourna ensuite vers les Alpes et devint un grand alpiniste. De ses ascensions trois sont particulièrement importantes, celles du Cervin, du mont Blanc et du mont Rosa.

Il a été le premier à atteindre le sommet du mont Blanc, du côté italien, et le chemin qu'il prit porte encore son nom et celui de Mgr Grasselli, son compagnon. Il fut le premier à traverser le pic de Zumbstein, sur le Mont Rosa. Il a décrit lui-même cette ascension dans le bulletin d'un club alpiniste dont il était membre.

«Nous faisons souvent des excursions ensemble et je n'ai jamais vu un grimpeur plus enthousiaste et plus joyeux. Il portait constamment son livre de prière avec lui et se reposait par bout en lisant

quelques phrases.

«Ce que je trouvais de plus extraordinaire en lui, c'était son calme parfait même dans les moments difficiles. Je me rappelle qu'une fois sur le glacier Paradiso, notre guide tomba dans une crevasse et aurait péri sans la présence d'esprit, l'adresse et la force avec laquelle Ratti tint les câbles. Puis, petit à petit, il réussit à retirer le guide.

«Même à l'âge de cinquante ans, il fit quelques bonnes ascensions, mais il partit pour Rome, loin de ses Alpes aimées. Je me rappelle lorsqu'il quitta Milan en 1913 que je lui dis: «Vous partez avec un chapeau noir; vous reviendrez avec un chapeau rouge et, avec le temps vous arriverez au chapeau blanc. Il me répondit: «C'est une terrible prophétie.»

Signora Camilla Ratti, la sœur du Souverain Pontife, vit seule à Milan dans un modeste appartement. A un journaliste qui lui fit visite, elle dit:

«Je suis heureuse du grand bonheur qui rejait sur ma famille, mais je suis peinée de perdre un frère qui fut toujours bon pour moi. J'ai peur de ne le voir que très peu maintenant.

«J'étais heureuse lorsqu'il revint à Milan cardinal, mais ce bonheur ne devait durer que cinq mois, durant lesquels j'eus l'occasion de le voir presque tous les jours.»

Le correspondant lui demanda ce que son frère lui avait dit avant de partir pour le conclave. Elle répondit:

«Mon frère est un homme très réservé; il n'aime pas à parler de lui. Il m'a dit cependant qu'il espérait revenir dans son cher Milan.»

## Un paradoxe

L'Echo de Paris annonçait, il y a quelques jours, qu'une cantatrice de l'Opéra avait demandé sa licence de jockey et voulait monter en courses.

Là-dessus, énorme déclenchement de publicité; presque tous les journaux parisiens, en première page, reproduisirent les traits de la cantatrice; et ce sont, à n'en plus finir, dès développements spirituels, délicats, plaisants, des comparaisons ingénieuses entre la scène et le paddock.

Aux qualités qu'on exige chez une cantatrice, connaissez-vous beaucoup de cantatrices qui seraient capables d'être jockeys?..

Notez que la cantatrice en question a une fort belle voix et beaucoup de talent. Mais ni son talent, ni sa voix n'avaient jamais fait autant parler d'elle que les étonnantes aptitudes équestres révélées par les journaux de Paris. Et c'est précisément cela que je trouve assez injustes et un peu déconcertant.

Il y a des gens qui ne se sont jamais arrêtés devant une peinture d'Ingres, et qui n'ignorent pas que le peintre de Montauban jouait du violon: c'est de cela surtout qu'ils se souviennent; c'est cela, semble-t-il, qu'ils a frappés le plus.

Alors pourquoi se montrer surpris quand, pour une place de calculateur, c'est, le plus souvent à un danseur que l'on s'adresse?

La vérité est que nous demandons toujours aux gens et aux choses ce qu'ils ne peuvent pas normalement nous donner.

Le poirier merveilleux serait celui sur lequel on cueillerait des pommes.

Et, pour en revenir au calculateur, celui-là aura toujours toutes nos préférences, qui au lieu de se contenter de calculer, se sera révélé entre temps comme un grand danseur de shimmy!

# UNE PIEUVRE

Lorsque la législature a voté, il y a quelques années, des privilèges très étendus à la Canadian Light and Power Coy, elle prétendait que c'était pour permettre à la nouvelle compagnie de faire concurrence à la Montreal Light Heat and Power Coy. Cette concurrence devait être profitable au public.

Sous ce prétexte, la Canadian Light and Power Coy abusa des privilèges qui lui avaient été accordés.

Plus tard, vinrent la Beauharnois Electric Coy et la Montreal Public Service Coy, toutes munies aussi de privilèges extraordinaires, et toujours sous le prétexte que le public en bénéficierait.

Ca été une grande erreur. Ces diverses compagnies, loin de se faire concurrence, loin de baisser le prix de l'énergie électrique, se sont unies pour le hausser et exploiter mieux leurs clients.

\* \* \*

Aujourd'hui, on présente à la législature un nouveau projet de loi fusionnant la Montreal Light Heat and Power Coy, et la Montreal Public Service Coy qui a déjà sous sa main la Canadian Light and Power Coy et la Beauharnois Electric Coy. De telle sorte qu'il n'y aura plus dans toute la région de Montréal comprenant au moins vingt comtés qu'une seule compagnie d'énergie électrique.

C'est un monopole dangereux. Le parlement de Québec a le devoir de ne pas lui permettre de se former.

\* \* \*

Tandis que nous sommes sur cette question, nous devons ajouter que dans les comtés de Beauharnois et de Châteauguay, on se plaint particulièrement de la Beauharnois Electric Coy qui est une filiale de la Montreal Public Service Coy.

La Beauharnois exploite sans scrupule les habitants de cette région. Elle leur vend l'énergie électrique à un prix exorbitant. Munie des privilèges qu'elle a obtenus de la législature, elle s'empare des routes publiques pour y mettre ses poteaux, impose des conditions très onéreuses à ses clients forcés, exige de celui-ci mille piastres pour lui donner le service électrique de celui-là une augmentation de 25 p. c. quand son premier contrat est terminé, à d'autres elle fait payer quatre-vingt piastres remboursables en cinq ans: Une vraie pieuvre!

Qu'est-ce que ce sera donc, quand toutes ces compagnies se seront mises ensemble pour nous enlancer mieux dans leurs tentacules et nous empêcher de crier au secours!

JOSEPH BEGIN

# S. S. PIE XI

S. S. Pie XI est né à Milan en 1858. Il a été nommé chanoine de Saint-Ambroise, puis prêtre de Sa Sainteté le 6 mars 1907; protonotaire apostolique surnuméraire le 28 octobre 1914; préfet de la bibliothèque ambrosienne et en même temps vice-préfet de la bibliothèque vaticane à Rome en 1912 puis préfet en 1914; chanoine de Saint-Pierre le 18 septembre 1914; visiteur apostolique en Pologne et en Russie en avril 1918, nonce apostolique à Varsovie le 6 juin 1919; élu au Consistoire du 3 juillet 1919 et sacré à Varsovie par Mgr Kakowski le 23 octobre suivant en présence du président de la République; et enfin cardinal le 13 juin 1921. Il était depuis quelque temps archevêque de Milan.

# La politique du cabinet Poincaré

Le premier vote de confiance demandé par le cabinet Poincaré lui a donné 434 voix contre 84. A cette séance mémorable il y avait une grande affluence.

L'ex-premier ministre Briand était à l'extrême gauche auprès de M. Ferdinand Buisson, tout près des socialistes, ses anciens et nouveaux amis. M. Loucheur et M. Bonnefoy avaient repris les places qu'ils occupaient jadis.

Dans la loge diplomatique, le nonce apostolique au premier rang et autour de lui, les ambassadeurs d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne, des Etats-Unis. La présence de Mgr Corretti provoqua un vif mouvement de curiosité— c'est, en effet, la première fois, depuis vingt ans, que le représentant du Saint-Siège paraît au Palais-Bourbon.

Voici quelques extraits de la déclaration faite par M. Poincaré aux chambres françaises et qui lui a valu ce résultat:

## L'ALLEMAGNE DOIT REPARER

«Mais, si énergiques que soient nos efforts, nous ne pouvons être assurés de sauver les finances françaises que si l'Allemagne, pour le compte de qui nous avons déjà avancé tant de milliards, exécute enfin les engagements qu'elle a pris et répare les dommages qu'elle a causés.

«Ce serait la plus scandaleuse des iniquités si un pays qui a eu à subir une agression sans excuse, et dont dix départements ont été ravagés par l'invasion, devait, après la victoire, relever à ses frais les ruines qu'une guerre le quatre années a amoncelées sur son territoire et faire supporter par ses contribuables le service régulier des pensions ou allocations dues aux victimes de la guerre, aux veuves, aux orphelins, aux réformés, aux mutilés, aux familles des civils fusillés par l'ennemi.

«Une propagande éhontée, dont il est trop aisé de deviner les inspireurs, s'exerce aujourd'hui contre la France et s'efforce de lui faire perdre son attitude et ses intentions. Or nous représentons un pays qui a subi une agression sans excuse, et nous nous sommes vus infliger des deuils et de sacrifices! Comment si nous n'avions pas achevé plus cher que tous autres la paix que nous voulons consolider!

«Nous ne demandons que l'observation des traités, des traités que le Parlement a votés, des traités qui portent, à côté de la signature de l'Allemagne, celle de la France et celle de tous nos alliés. Nous ne demandons que le paiement de ce qui nous est dû.

«Sur cette question vitale, comment la France pourrait-elle céder?

«L'Allemagne prétend qu'elle est insolvable et, en effet, elle gaspille systématiquement ses ressources d'Etat, elle est moins imposée que la France et ne recouvre pas régulièrement ses contributions, elle se livre à des dépenses désordonnées et à des émissions de papier qui, en avilissant sa monnaie, favorisent ses exportations; elle laisse ses grands industriels investir leurs devises étrangères dans des entreprises extérieures, mais pendant qu'elle organise ainsi sa misère apparente, ses sociétés distribuent d'énormes dividendes, ses usines sont en pleine activité, sa force économique se développe chaque

jour et, si l'Etat se ruine, la nation s'enrichit.

«Or, c'est la nation tout entière qui, sur son capital et sur ses revenus, est caution de la dette de l'Etat, et c'est au nom de la nation qu'ont été acceptés le traité de Versailles, l'état de paiements dressé par la Commission des réparations et les conditions exposées, au mois de mai 1921, dans l'injonction collectives des Alliés.

## LA BELGIQUE ET LA FRANCE INSEPARABLES

«En défendant ses droits, la France fait oeuvre de loyauté, puisqu'elle défend, par là même, des accords internationaux, et elle n'obéit, ni à l'esprit de rancune et de haine, ni aux suggestions de l'égoïsme. Elle a le vif désir de voir l'Europe et le monde échapper, le plus tôt possible, au douloureux malaise qui pèse sur eux. Mais le gouvernement considère que la condition essentielle d'une réorganisation économique générale, c'est la restauration des provinces dévastées, particulièrement dans les deux pays qui ont été inséparables dans l'épreuve et que l'épreuve a rendus pour jamais inséparables, la Belgique et la France.

## LE PROBLEME DES REPARATIONS DOMINE TOUS LES AUTRES

«Ce n'est pas seulement la justice qui exige cette reconstitution primordiale, c'est l'intérêt universel. Une France et une Belgique condamnées à la ruine, ce serait l'échec inévitable de toutes les tentatives plus vastes. Le problème des réparations domine donc tous les autres, et si l'Allemagne, dans cette question capitale, manque à ses obligations, nous aurons à examiner, après avis de la Commission des Réparations, les mesures à adopter, et la première sera certainement, sans préjudice des gages et garanties dont la nécessité pourra être reconnue, l'établissement d'un contrôle sérieux et efficace sur le budget du Reich, les émissions de papier et les exportations.

«Si important que soit ce sujet pour l'avenir de la France, il ne doit cependant pas nous faire oublier les autres clauses du traité de Versailles, telles que le désarmement et la punition des coupables. Tant qu'elles ne seront pas exécutées, non seulement nous serons en droit de conserver intégralement les sanctions qui ont été prises et d'en prendre, au besoin, de nouvelles, mais nous serons autorisés à déclarer que les délais d'évacuation de la rive gauche du Rhin n'ont pas commencé à courir. C'est la thèse qu'a constamment soutenu le gouvernement français.

## AVANT D'ALLER A GENES

«Les invitations pour la Conférence de Gènes ont été lancées par les puissances alliées. Nous insisterons pour que les conditions déterminées dans le protocole de Cannes soient acceptées ou refusées par les délégués avant toute discussion et pour qu'aucune des stipulations des traités ne puisse être, même indirectement, débattue par la Conférence. Toutes de garanties précises à cet égard, nous serions forcés de reprendre notre liberté d'action.

## LE PACTE FRANCO-ANGLAIS

«Nous serons très heureux si un pacte destiné à la consolidation de la paix peut être bientôt signé entre l'Angleterre et la France. Nous ne doutons pas, devant profiter aux deux pays, il ne soit conclu entre eux sur un pied de parfaite égalité. Nous ne doutons pas davantage qu'il ne maintienne intégralement les garanties présentes ou futures que nous reconnaissons les traités.